



N° : 2024DM67

SERVICE : Commande Publique
REF. : IM

DECISION DU MAIRE 2024

Objet

Attribution du marché de nettoyage des locaux (lot 1) et de la vitrerie intérieure et extérieure (lot 2) des bâtiments communaux

Le maire de Marines,

Vu le code général des collectivités territoriales, et notamment ses articles L.2122-22 4° et L.2122-23,

Vu le code de la commande publique,

Vu la délibération du conseil municipal n°2023-CMa-06-03 du 9 juin 2023 « Modification de la délégation de pouvoirs du conseil municipal au maire » autorisant le maire à prendre toute décision concernant la préparation, la passation [...] de tous les marchés publics dont le montant est inférieur au seuil de procédure formalisée,

Considérant la consultation en procédure adaptée publiée le 20/09/2024 au BOAMP,

Considérant l'analyse menée conformément aux critères énoncés dans le règlement de consultation,

Considérant la nécessité de recourir à une prestation de nettoyage des locaux et de la vitrerie intérieure et extérieure des bâtiments communaux,

Considérant l'offre la mieux-disante, à savoir celle de la société INTRA-NET PROPLETE MULTISERVICES, située 10 boulevard de la Communauté à BUCHELAY (78200) pour un montant maximal annuel de 16250 € HT pour le lot 1 (Bordereau de Prix Unitaire), soit 19 500 € TTC et de 6 000,00 € HT par an pour le lot 2, soit 7 200,00 € TTC.

DECIDE

Article 1 : D'attribuer le marché de de nettoyage des locaux (lot 1) et de la vitrerie intérieure et extérieure (lot 2) des bâtiments communaux à la société société INTRA-NET PROPLETE MULTISERVICES, située 10 boulevard de la Communauté à BUCHELAY (78200) pour un montant maximal annuel de 16 250 € HT pour le lot 1 (Bordereau de Prix Unitaire), soit 19 500 € TTC et de 6000,00 € HT par an pour le lot 2, soit 7 200,00 € TTC. Le marché est tacitement renouvelable trois fois.

Article 2 : De transmettre la présente décision à M. le préfet ainsi qu'au SGC de Cergy.

Article 3 : De rendre compte de la présente décision au conseil municipal.

Fait à Marines, le 16 décembre 2024

Le Maire,

Nadine NINOT

